

Dispositions relatives au stage de la formation continue 2 de J+S

1. Conditions

La condition d'admission au module «Examen» de J+S qui, en cas de réussite, mène à la classification «Entraîneur/entraîneuse Swiss Volley TB», est la réalisation d'un stage au niveau FTEM T2-T4. Ce stage doit respecter les conditions décrites aux chapitres ci-après (la Commission des entraîneurs décidera d'éventuelles exceptions sur demande).

1.1 Durée et période du stage

- a) Le stage doit comprendre au moins 100 heures, réparties sur deux endroits différents au maximum. Rien n'est imposé quant aux tâches qu'il doit couvrir, mais il est recommandé d'accumuler des expériences dans tous les domaines suivants: entraînement de préparation de saison, entraînement en phase de compétition, préparation de compétition, accompagnement en compétition, entraînement de condition physique.
- b) Si le stage se déroule dans deux endroits différents, 70 heures au moins doivent être effectuées dans le «lieu principal du stage». Les entretiens concernent alors cette partie du stage. Les 30 heures maximum effectuées dans le «lieu secondaire du stage» doivent cependant également être évaluées dans le rapport de stage.
- c) Un séjour d'observation des équipes nationales officiel (organisé par Swiss Volley) peut être compté en tant que «lieu secondaire de stage».
- d) Chaque jour, six heures au maximum peuvent être comptabilisées pour le stage.
- e) Les anciens joueurs et joueuses professionnels (selon la définition liée aux conditions de la formation accélérée) peuvent être dispensés de la moitié du stage sur demande de leur part. Ce stage raccourci ne peut se dérouler dans deux endroits différents.
- f) Le stage doit être intégralement effectué dans les deux années précédant le début de l'examen et durer au moins six mois. La moitié au moins doit avoir lieu après la réussite de la formation continue 1 de J+S.

1.2 Équipe

- a) Le stage doit être effectué dans un club ou un cadre dans lequel le ou la stagiaire ne détenait aucune licence ni n'était entraîneur ou entraîneuse sur les trois saisons précédentes. Avoir entraîné ou joué chez les femmes durant une ou plusieurs des trois saisons précédentes ne permet pas d'effectuer son stage chez les hommes, et inversement. Durant la saison où commence le stage, il est permis de prendre une licence dans le club d'accueil.
- b) L'équipe doit évoluer en ligue nationale ou être reconnue par Swiss Volley comme un CRE, un CNE ou un CNR.
- c) L'examen peut être passé dans le domaine du volleyball ou dans celui du beach volley. Le stage doit être effectué dans le même domaine.

1.3 Encadrement

- a) Le stage doit être encadré par une personne occupant la fonction d'entraîneur ou d'entraîneuse dans l'équipe en question.
- b) Cette personne doit être au bénéfice de la classification «Entraîneur/entraîneuse Swiss Volley TA» et/ou de la reconnaissance d'expert ou experte J+S Volleyball Sport des jeunes, et travailler comme entraîneur ou entraîneuse en Suisse depuis au moins 2 ans (exception: entraîneurs et entraîneuses nationaux de volleyball/beach volley). Il est indispensable qu'elle connaisse le milieu du volleyball suisse et les Swiss Volley Guidelines.
- c) De plus, elle doit avoir suivi préalablement une formation en encadrement de stage. Celle-ci dure deux heures et est proposée en ligne par Swiss Volley. Les personnes intéressées à encadrer un stage peuvent se manifester en écrivant à formation@volleyball.ch.
- d) La formation en encadrement de stage est valable pour trois saisons. Ensuite elle doit être renouvelée.

1.4 Autorisation

Le programme de stage doit être soumis à formation@volleyball.ch et approuvé au préalable. Il doit contenir les indications suivantes:

- Lieu de stage, équipe
- Responsable de l'encadrement
- Présences prévues / entraînements (avec indication du nombre d'heures)

Un modèle de programme de stage figure sur www.volleyball.ch.

1.5 Entretiens

- a) Trois entretiens formels avec la personne responsable de l'encadrement doivent avoir lieu pendant le stage (au début, au milieu et à la fin).
- b) Lors de chaque entretien, deux ou trois objectifs basés sur une analyse des forces et des faiblesses doivent être définis. Ces objectifs doivent pouvoir être consignés par écrit, sous une forme mesurable, avec les mesures définies. Un délai pour les atteindre doit également être fixé. Les autres points de l'entretien doivent être notés sous forme de mots-clés par le ou la stagiaire. Ces notes serviront de base pour le rapport de stage.
- c) Les trois entretiens sont basés sur les questions d'orientation correspondantes (voir chapitre 3).

2. Rapport de stage

Un rapport de stage doit être soumis pour l'admission au module «Examen» de J+S. Ce rapport doit répondre aux exigences suivantes et être soumis deux semaines avant le début de l'examen à l'adresse formation@volleyball.ch.

2.1 Volume

Le rapport doit comprendre entre deux et trois pages A4. Il n'est pas nécessaire de le pourvoir d'une page de titre.

2.2 Format

Police: Calibri (corps de texte), taille des caractères: 11, interligne: 1,2.

2.3 Contenu

Le rapport de stage doit comprendre les points suivants (en cas de stage partagé pour les deux lieux de stage):

- a) Période de stage, club, équipe, responsable de l'encadrement
- b) Estimation de la répartition des heures entre les différents domaines (entraînement de préparation de saison, entraînement en phase de compétition, préparation de compétition, accompagnement en compétition, entraînement de condition physique)
- c) Compte rendu succinct des entretiens initial, intermédiaire et final
- d) Objectifs définis, y compris évaluation/réflexion
- e) Conclusion du stage: qu'as-tu appris pour la suite de ta formation?

3. Attentes vis-à-vis du ou de la stagiaire

Pendant le stage, le ou la stagiaire fait partie du staff d'une équipe. Cela entraîne les obligations suivantes:

- Respect de la Charte d'éthique de Swiss Olympic et du Code de conduite destiné aux entraîneurs sportifs de Swiss Volley
- Fiabilité, ponctualité et annonce préalable des absences
- Loyauté et confidentialité, gestion responsable des informations confidentielles
- Implication et intérêt: poser des questions, participer activement aux entraînements (aider, ramasser les ballons, etc.)
- Application des techniques de l'entraîneur (lancer à deux mains par en bas, service par en bas et service par en haut, attaque)

4. Questions d'orientation pour les entretiens

4.1 Questions d'orientation pour l'entretien initial (avant le stage)

- Où en es-tu dans ta formation et ta planification de carrière (cours, stages, Learnings)?
- Où vois-tu actuellement tes forces et tes faiblesses en tant qu'entraîneuse ou entraîneur/coach?
- Dans quels domaines as-tu évolué ces dernières années et où souhaites-tu voir des changements?
- Comment perçois-tu ton rôle pendant le stage? Quel rôle auras-tu pendant le stage?
- Quels sont les objectifs concrets que tu souhaites atteindre? Quelles mesures te permettront de réaliser ces objectifs?
- Pour le stage, nous distinguons les domaines suivants:
 - la phase de préparation: condition physique, tactique individuelle, technique/spécialisation;
 - la phase de compétition: condition physique, tactique (individuelle et collective), technique/spécialisation, préparation et analyse des matches, observation, matches.
- Dans lesquels de ces domaines te sens-tu la plus confiante ou le plus confiant, as-tu encore trop peu de connaissances, souhaites-tu avoir un aperçu approfondi ou encore souhaites-tu t'impliquer activement avec l'équipe?
- Comment as-tu vécu cet entretien initial? Que pourrions-nous faire différemment la prochaine fois?
- Fixer un rendez-vous pour l'entretien intermédiaire.

4.2 Questions d'orientation pour l'entretien intermédiaire (pendant le stage)

- Y a-t-il eu des points à régler ou y en a-t-il en suspens?
- Dans quels domaines (également de ton comportement d'entraîneuse ou d'entraîneur) as-tu pu évoluer ou souhaites-tu davantage de changements?
- Quels objectifs as-tu réalisés jusqu'à présent et sur quoi continues-tu à travailler?
- Jusqu'à présent, qu'as-tu appris concrètement pendant le stage? Formuler cinq points.
- Qu'as-tu pu intégrer et mettre en pratique dans ton entraînement au quotidien?
- Évaluation de la personne responsable de l'encadrement: Qu'est-ce qui était bien? Où y a-t-il encore du potentiel d'amélioration?
- Comment as-tu vécu cet entretien intermédiaire? Que pourrions-nous faire différemment la prochaine fois?
- Fixer un rendez-vous pour l'entretien final.

4.3 Entretien final (après le stage)

- As-tu pu atteindre les objectifs définis? Quels sont les points sur lesquels tu vas continuer à travailler? De nouveaux objectifs sont-ils apparus?
- Qu'as-tu appris pendant le stage? Comment as-tu évolué en tant qu'entraîneuse ou entraîneur?
- Qu'as-tu pu intégrer et mettre en pratique dans ton entraînement au quotidien?
- Évaluation de la personne responsable de l'encadrement: Qu'est-ce qui était bien? Où y a-t-il encore du potentiel d'amélioration?
- Comment as-tu vécu le stage de manière générale? Que pouvons-nous faire mieux la prochaine fois?

Les trois entretiens peuvent également s'orienter sur l'atlas des compétences développé par Heyse et Erpenbeck.